## Révision du Plan Local d'Urbanisme d'Attainville

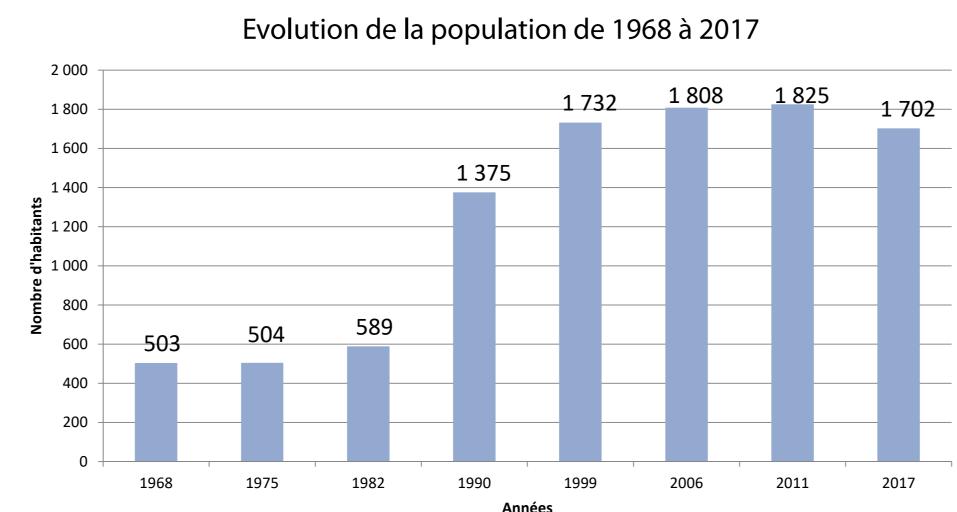
### Synthèse du diagnostic territorial

#### La population

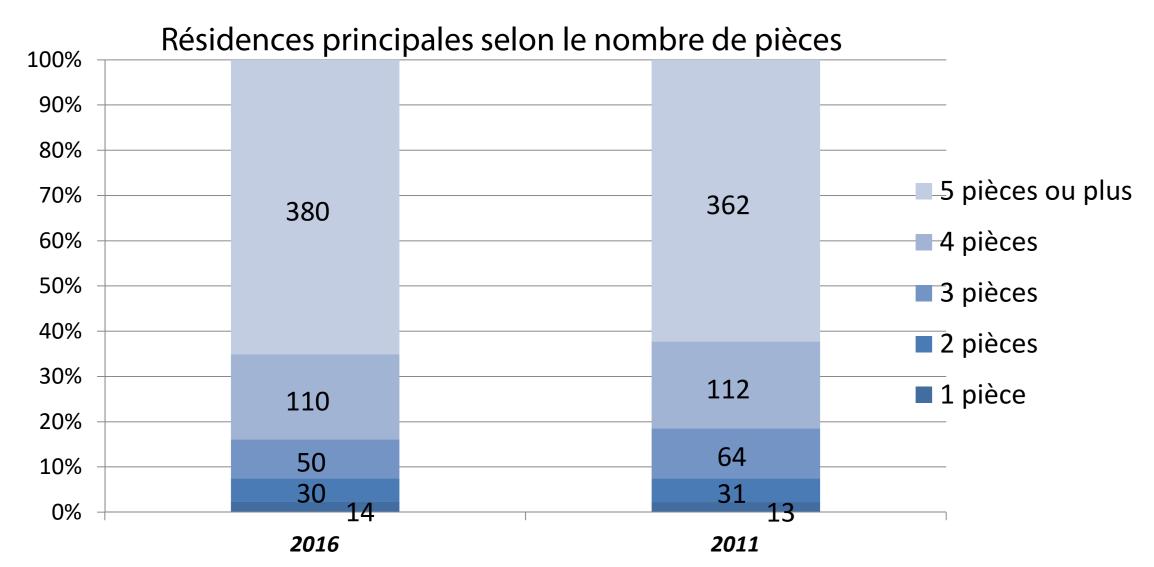
La population légale d'Attainville est estimée selon les données INSEE 2020 à 1702 habitants en 2017 (l'INSEE prend comme référence 3 années en arrière, soit 2017).

En 49 ans, la population d'Attainville a augmenté de 1 199 habitants.

Durant cette période, le taux d'accroissement a connu des fluctuations importantes : le taux d'évolution le plus élevé se situe sur la période 1982-1990 avec 11,18% (soit + 786 habitants). Depuis 1990 la population municipale continue de s'accroître, mais plus faiblement. Entre 1990 et 1999, la population a augmenté de 357 habitants (soit +2,60% de taux d'évolution). A partir de 1999, le taux de variation se stabilise : +0,62% entre 1999 et 2006 et 0,19% entre 2006 et 2011.



#### Le parc immobilier



#### La population active et l'emploi

La commune compte 170 emplois sur son territoire (dont 127 emplois salariés). La commune elle-même emploie environ 18 personnes.

En 2016, l'indicateur de concentration d'emploi de la commune (0,20 emploi/actif) est nettement inférieur à celui du département (0,81 emploi / actif) et à celui observé dans la communauté d'agglomération (0,49 emploi/

Parmi les établissements actifs présents sur le territoire communal, 61,5 % appartiennent au secteur du commerce, des transports et des services divers.

12,1% appartiennent au secteur de la construction et 7,7% au secteur de l'agriculture.

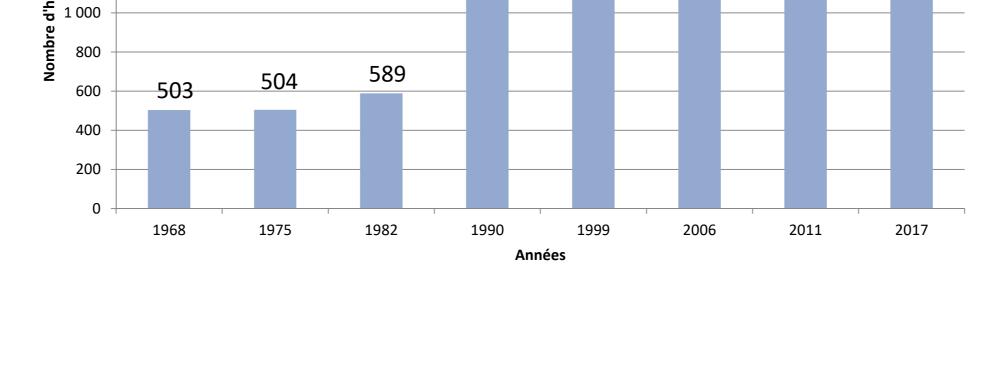
Aucune entreprise de plus de 20 salariés n'est implantée sur le territoire communal; 2 établissements comportent 10 à 20 salariés, ils appartiennent au secteur de l'administration (mairie, hôpital) et à celui de la réparation (garage le long de la RD 301).

#### Le patrimoine bâti

La commune possède un bâtiment classé au titre des Monuments Historiques, l'église Saint Martin.

Le centre ancien dispose d'un patrimoine bâti essentiellement agricole constitué de corps de ferme et de quelques maisons remarquables.

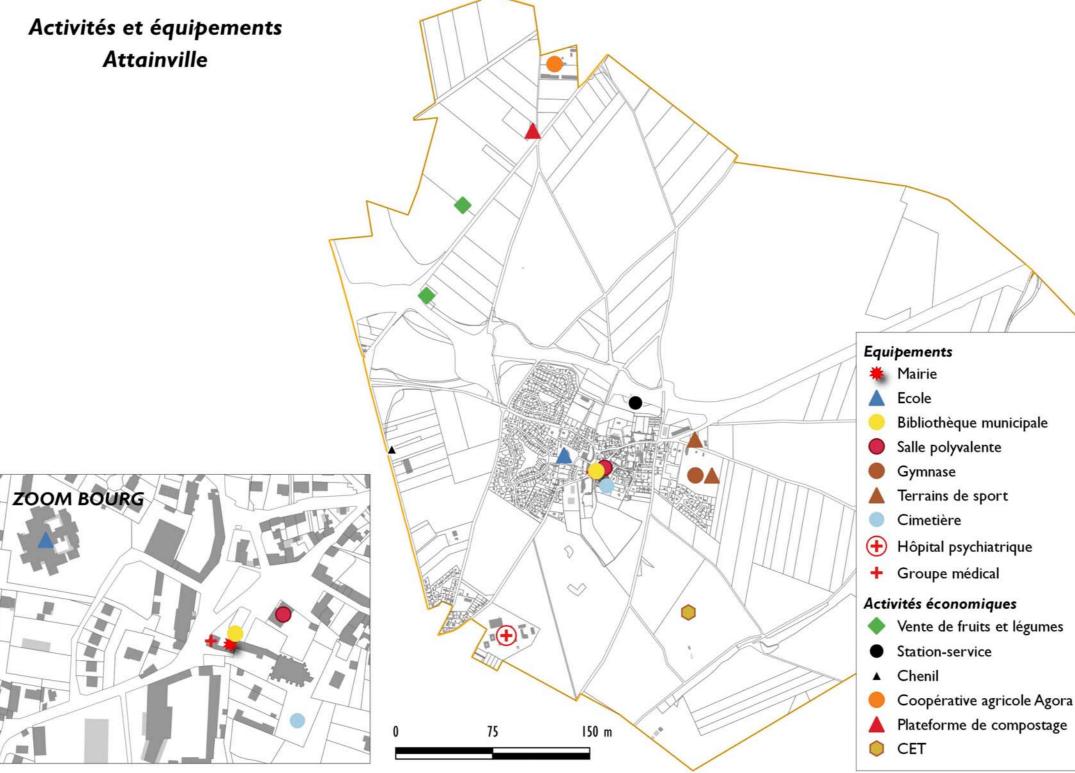
Ce patrimoine se localise pour l'essentiel autour de l'église et le long des rues l'Orme et Ganneval. Bien que non protégés au titre des monuments historiques, ces bâtiments ont été identifiés comme des constructions à préserver car constituant des éléments participant à l'identité de la commune.



En 2016, le parc était composé de 612 logements répartis en 585 résidences principales (95,6 %), 1 résidence secondaire et logement occasionnel (0,2 %) et 27 logements vacants (4,4 %).

En 2016, les logements sont composés à 87,8 % de maisons individuelles et à 12,2 % d'appartements sur Attainville.

On compte 85,8 % de propriétaires occupants dans la commune en 2016, taux nettement supérieur tant à celui de la communauté d'agglomération Plaine Vallée (60,3 % en 2016) que du département (56,3 % en 2016).





#### Le fonctionnement urbain

La commune s'inscrit dans un maillage viaire de niveau régional voire national avec le raccordement de l'A16. Ces axes routiers structurants induisent un trafic soutenu générant des nuisances fortes sur l'environnement existant. La commune est en effet traversée par 3 principaux axes routiers : la RD 301, la RD 909 et la Francilienne (RN 104).

Le réseau de liaisons douces est relativement bien développé sur le territoire communal avec plusieurs chemins inscrits au Plan Départemental Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) et d'autres sentes au sein du bourg reliant les quartiers entre eux.

La commune comporte quelques pistes cyclables aménagées le long des voies sur la une portion de la rue du Moulin et de la RD 909. Des itinéraires cyclables sont en projet sur le territoire d'après le Schéma Départemental des Itinéraires cyclables du Val d'Oise, notamment sur la rue du Moulin, le chemin de Viarmes, et la rue du Goulot.

Il existe deux gares à proximité d'Attainville : les gares transilien de Bouffémont-Moisselles et de Montsoult-Maffliers. Elles sont desservies par la ligne H.



#### Les milieux naturels et le paysage

La commune d'Attainville compte 3 grandes entités paysagères :

L'entité urbaine constituée par le bourg,

Entités paysagères

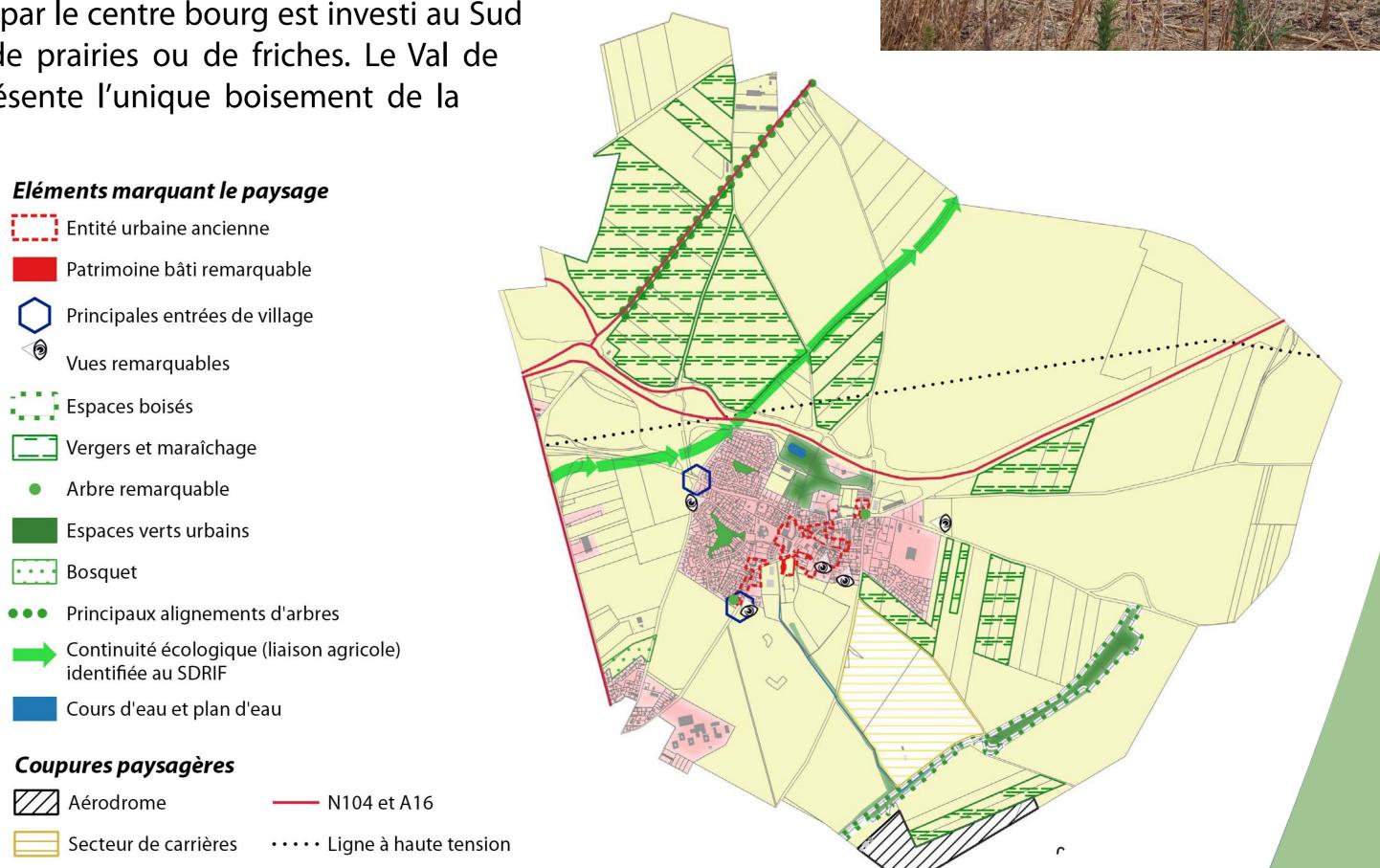
Entité urbaine

Espaces naturels

Espaces agricoles

- Les espaces agricoles du plateau ouvert de la Plaine de France,
- Les espaces naturels représentés par les vallons du Petit Rosne.

Les vallons sur la commune constituent les derniers espaces encore relativement préservés de l'activité agricole. Le Val de Villaines occupé dans sa partie amont par le centre bourg est investi au Sud par des zones de prairies ou de friches. Le Val de Guinebout représente l'unique boisement de la commune.



# Evolution de la population de 1968 à 2017

